

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Paris.

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

110 000 €

(cent dix mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

MONSIEUR SYNDIC (SAS) Numéro SIREN: 884 923 079

> 137 Boulevard Baille 13005 MARSEILLE

représentée par :

Madame TRONCON Nathalie Présidente

Au titre de son activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce

Contrat n°: 30338TRA201

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2024** jusqu'au **31 décembre 2024** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à Paris, le 04 mars 2024

La directrice générale